



ATTESTATION D’AFFICHAGE ET DE PUBLICITE

Je soussigné Michel RUIZ, Maire de la commune de GREASQUE, atteste que :

L’arrêté n° 2018-48 Déclassement d’un parc de stationnement du domaine public, rue de la Sorgo à Gréasque, en date du 5 mars 2018, a été affiché en Mairie de Gréasque depuis le 7 mars 2018, dans les panneaux prévus à cet effet dans le hall de la mairie principale.

L’avis d’enquête publique sur le déclassement d’un parc de stationnement du domaine public communal, rue de la Sorgo, a fait l’objet le 12 mars 2018 :

- d’une publication dans la rubrique annonce légale des quotidiens LA MARSEILLAISE et LA PROVENCE.
- d’un affichage sur le terrain objet de l’enquête, ainsi qu’en mairie principale et en mairie annexe en format A2 conformément l’arrêté du 24 avril 2012 fixant les caractéristiques et dimensions de l’affichage de l’avis d’enquête publique mentionné à l’article R123-11 du code de l’environnement.
- d’un affichage dans les panneaux municipaux prévus à cet effet sur l’ensemble du territoire communal

Fait pour servir et valoir ce que de droit

Gréasque, le 13 mars 2017


Le Maire,
Michel RUIZ